



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 MARS 2025

Délibération n° D-2025-94

Marchés de travaux - Parc Naturel Urbain - Phase 1 -
Requalification du Boulevard Main - Lot 2 : avenant n°3 - Lot 3 :
avenant n°4

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 25/03/2025

Publication :
le 04/04/2025

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Véronique ROUILLE-SURAUULT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY.

Direction de l'Espace Public

**Marchés de travaux - Parc Naturel Urbain - Phase 1 -
Requalification du Boulevard Main - Lot 2 : avenant
n°3 - Lot 3 : avenant n°4**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le projet de requalification des espaces publics de la phase 1 du Parc Naturel Urbain (PNU) en boulevard jardin s'inscrit dans le prolongement des aménagements réalisés à Port-Boinot, porte d'entrée du Parc Naturel Urbain, dont la Sèvre constitue le fil conducteur.

Le périmètre du marché de travaux est constitué du boulevard Main, dont l'intersection avec le pont Main et la rue Gambetta, de l'allée Dunant, une partie de la place du Port, des abords du Moulin du Roc en façade sur le pont Main et l'allée Dunant.

L'objectif de cette opération est de prolonger la trame verte et développer la biodiversité des bords de Sèvre dans la Ville, en requalifiant la rive droite et en créant deux ambiances principales : une ambiance de prairie arborée devant les équipements culturels du Moulin du Roc et de la médiathèque, et une forêt urbaine place du Port, en s'appuyant sur des essences locales.

Les marchés de travaux ont été approuvés lors de la séance du 20 mars 2023 et leur lancement a dû être reporté dans l'attente de la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive. Lors des séances du 17 juin et 23 septembre 2024 et du 27 janvier 2025 des avenants ont été validés.

Il est précisé que les tranches optionnelles (TO) ne seront pas affermies :

- TO 1 : aménagement des abords de l'îlot vétuste (142 731,13 € TTC) ;
- TO 2 : aménagement du carrefour avec la rue Gambetta (30 114,72 € TTC).

Aujourd'hui, il convient d'opérer les ajustements suivants :

Lot 2 – Espaces verts et mobiliers – Avenant n°3

Pour les travaux en moins-value,

- analyse terre végétale réalisée par la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du réemploi de la terre végétale de l'ancien terrain enherbé du stade des Gardoux ;
- suppression des végétaux, des accessoires, et de la reprise de l'arrosage du giratoire dont l'aménagement sera réalisé par le service espaces verts en régie ;
- suppression d'une main courante pour l'accès au dépôt de livre de la médiathèque qui a été mis aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ;
- suppression des équipements liés à la cuve de récupération des eaux pluviales ;

Pour les travaux en plus-value :

- superficie légèrement augmentée de mélange terre-pierre à l'angle de la forêt urbaine afin de faciliter les girations des véhicules de secours (la Tranche optionnelle devant l'îlot vétuste de la place du port, n'étant pas affermie)
- terre végétale et engazonnement des emprises des Points d'Apport Volontaires enterrés (PAV), qui ne pourront pas être livrés par PREVALEC avant la livraison du chantier
- réalisation d'une tranchée de 8 mètres sur le giratoire afin de permettre au lot 3 éclairage de mettre aux normes l'installation électrique pour les illuminations de fin d'année

Montant total pour l'avenant n°3 : - **32 477,63 € HT** soit **38 973,15 € TTC**

Lot 3 - Eclairage public et équipements électriques - Avenant n°4

- Remise en état et aux normes de l'installation électrique des illuminations de Noël du chêne vert

Montant total pour l'avenant n°4 : 1 033,11 € HT soit 1239,73 € TTC

Ces avenants sont passés sur le fondement de l'article R.2194-8 du Code de la Commande Publique.

N° lot	Titulaire	Montant Tranche ferme (en € HT)	Montant avenant (en € HT)	N° avenant	Montant cumulé des avenants (en € HT)	% total des avenants par rapport à la tranche ferme	Nouveau montant des marchés en € HT	Nouveau montant des marchés en € TTC
2	POITOU-PAYSAGE	339 306,74	- 32 477,63	3	- 20 452,08	-6,03%	318 855,31	382 626,37
3	INEO ATLANTIQUE	169 466,68	1 033,11	4	3 716 ,86	2,19 %	173 183,54	207 820 ,25

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants au marché de travaux comme énoncé ci-dessus et autoriser leur signature.

LE CONSEIL ADOpte

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Véronique ROUILLE-SURAUlt

Jérôme BALoGE